

REGLEMENTS ANNIVERSAIRES

L'ACROBATE

Article 1 – La durée d'un créneau d'anniversaire est de 2 heures.

Article 2 – Forfait de 1 à 10 enfants = 140€. Au delà de 10 enfants ajoutez 10€ par enfant supplémentaire.

Article 3 – La réservation devient ferme lors de la réception des arrhes soit : 140€.

Article 4 – En cas de désistement de votre part, aucun remboursement ne sera effectué et ce quelque soit la raison.

Article 5 – En cas d'annulation de notre part, votre acompte vous sera restitué.

Article 6 – Vous avez 3 jours pour verser les arrhes après votre réservation téléphonique, au-delà, celle-ci pourra être annulée.

Article 7 – L'animation sportive est sous la responsabilité du moniteur.

Article 8 – Le goûter est à la charge et sous la responsabilité des parents.

Article 9 – La présence d'un seul accompagnateur est autorisée dans la salle pendant l'animation.